

Compte-rendu du déjeuner avec Olivier Guersent, Directeur Général de la DG FISMA

Le 11 décembre, les membres du Cercle des réseaux européens ont échangé avec Olivier Guersent, Directeur Général de la DG FISMA. Notre invité est notamment revenu sur le contenu de l'accord trouvé sur le Brexit, sa vision du futur de l'UE, le développement de la finance durable dans l'UE et le Monde, et son appréciation du futur renouvellement institutionnel.

Brexit : « un bon accord pour l'UE, un désastre pour le Royaume-Uni »

Une Union douanière plutôt qu'un accès au Marché unique : Une large partie de l'accord concerne la question du backstop lié à la frontière irlandaise. Cela représente cependant un problème pour les deux parties. Pour l'UE 27, il est inconcevable que le Royaume-Uni bénéficie d'un marché unique à la carte. L'accord n'évoque donc **qu'une Union douanière** liant l'UE et le Royaume-Uni.

L'Union douanière a été créée en 1969, or à cette époque il y avait encore des contrôles. L'Union douanière ne veut donc pas dire marché unique : **elle ne permet pas de supprimer le contrôle aux frontières. Le Royaume-Uni n'a donc pas obtenu ce qu'il souhaitait sur ce point dans l'accord de retrait négocié.**

Pourquoi avoir restreint l'accès du Royaume-Uni au Marché Intérieur des biens : Tout d'abord car l'accès au Marché Unique est indivisible. Ensuite, il nécessite d'adapter les acquis et le droit interne futur de façon dynamique ce que le Royaume-Uni refuse.

De fortes conséquences pour le secteur manufacturier

Le Brexit occasionnera donc de sérieux problèmes pour le secteur manufacturier, tant pour l'UE que pour le Royaume-Uni. Les chaînes de valeur de BMW ou d'Airbus seront extrêmement impactées du fait de sites de montage situés au sein de l'UE et dans le Royaume-Uni et du transport des pièces en résultant.

Les services financiers réglementés par le principe de l'équivalence

Concernant les services financiers, l'article 50 du TUE ne les évoque pas. Leur cas est traité dans 3 paragraphes rédigés au sein de la déclaration politique qui statuent que l'UE et le Royaume-Uni organiseront leur relation financière **sur la base d'un régime d'équivalence**. Cela signifie que chaque partie s'adaptera à l'autre en fonction des décisions prises et de l'évolution de son droit interne.

Scénario en cas de rejet de l'accord

Si le Parlement britannique rejette l'accord, il est important de garder à l'esprit qu'il sera **impossible pour le Royaume-Uni de bénéficier d'un meilleur accord.**

Theresa May serait politiquement contrainte de démissionner dans le cas où la différence de vote sur l'accord pencherait à plus de 100 voix en faveur d'un rejet. Un nouveau Premier Ministre ne disposerait pas du temps suffisant pour renégocier l'accord car, même si une extension était accordée au titre de l'article 50 du TUE, **cette extension ne dépasserait pas le 30 avril 2019**. En effet, les Etats membres ne veulent pas que le Royaume-Uni puisse prendre part aux élections européennes alors que le pays est sur le point de quitter l'UE.

Par ailleurs, Olivier Guersent estime que l'organisation d'un nouveau référendum demeure possible malgré les déclarations de Theresa May. **Une solution comportant 2 référendums serait actuellement en discussion au Royaume-Uni : le premier porterait sur le fait de sortir ou non de l'UE. Suivant la réponse apportée à ce premier référendum, le second porterait sur le fait de sortir sur la base de l'accord obtenu par Theresa May, ou sans.**

La piste que le Royaume-Uni intègre, à terme, l'Espace Economique Européen est également en réflexion mais déplaît fortement aux pays membres de l'EEE.

La réforme des ESAs

Olivier Guersent songe à retirer la proposition de réforme des ESAs. Telle qu'elle évolue actuellement, elle retire amoindrie le pouvoir des ESAs au lieu de les consolider.

Futur de l'UE

Le Brexit donne actuellement l'illusion d'une reformation de l'unité européenne. Cependant, **seules la France et l'Espagne** adoptent des discours « Europositifs » au sein du Conseil et tentent de tirer l'UE en avant. Actuellement, seuls les aspects négatifs maintiennent les Etats membres ensemble.

Olivier Guersent constate que la crise européenne provient des différentes crises nationales. **Il est nécessaire d'aller expliquer l'UE aux citoyens et pourquoi il est vital que les Etats européens restent unis au sein de l'UE.**

Olivier Guersent prévoit par ailleurs que **la prochaine crise économique, qui sera beaucoup plus importante que celle de 2009, se produira d'ici 2022 et touchera de plein fouet l'UE.** Le monde est actuellement deux fois plus endetté qu'en 2008 et les banques sont deux fois moins systémiques qu'à cette même période. Les crédits sont par ailleurs déplacés du système bancaire, ce qui rend l'analyse de la situation beaucoup plus complexe et opaque.

L'importance de la finance durable (taxonomie)

La finance durable doit faire face à plusieurs défis de long terme, dont le principal est le réchauffement climatique. La trajectoire actuelle nous mène à un réchauffement global compris entre 4 et 6°C. A l'heure actuelle, la Chine est le pays émettant le plus de CO2 (28%) et cela ne cesse de croître. Les USA sont les seconds émetteurs (22%) mais observent une légère baisse. En Afrique, les émissions à grande échelle vont réellement apparaître dans les années à venir. Le problème est que les pays émergents ou en voie de développement ont moins de moyens à déployer pour baisser les émissions de CO2.

L'UE mise sur le financement du développement de ces pays en mettant l'accent sur un développement décarboné. La finance durable est donc cruciale en dehors de l'UE.

Un groupe d'experts : 3^{ème} tentative mondiale

La DG FISMA a par ailleurs constitué **un groupe de 35 experts regroupant NGO, financiers, académies, etc. Il s'agit d'un groupe technique purement européen qui ne rassemble que les meilleurs experts. L'objectif est d'évaluer la soutenabilité environnementale des investissements.** Le premier objectif est la taxonomie carbone. La prochaine étape sera consacrée à la biodiversité. Un rapport d'étape des travaux de ce groupe a été publié sur le site de la Commission le 10 décembre.

Le résultat final de ce groupe de travail **consistera en un système d'informations qui ne sera pas contraignant.** Par ailleurs, Olivier Guersent redoute divers problèmes politiques du fait des préférences et stratégies nationales (charbon vert en Allemagne, Nucléaire en France, etc.).

Ce système sera par ailleurs évolutif : **une mise à jour progressive et constante sera effectuée sur la base de feedbacks qui seront récoltés.** Les utilisateurs de la méthodologie devront informer la Commission des raisons qui les auront poussés à y déroger. **Si les arguments technologiques avancés sont réellement supérieurs au système, il sera mis à jour en les incluant. InvestEU sera d'ailleurs fléché sur la taxonomie, ce qui reviendra pour cet instrument à ne financer que des infrastructures durables.**

L'appréciation d'Olivier Guersent sur le renouvellement institutionnel à venir

Le Parlement européen risque de **perdre sa faculté d'imposer un Spitzenkandidat** au Conseil du fait de la dispersion des forces majoritaires. **Le PPE bénéficiera d'une majorité moins marquée que précédemment et il faudra aussi compter avec l'ALDE qui s'est prononcé contre le système du Spitzenkandidat.**
